# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

# DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE n°2019-062

#### L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 4 avril 2019

# Nombre de délégués : ☐ en exercice : 31 ☐ présents : 25 ☐ votants : 31

PRESENTS: M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Maryline VERGNE Mme Monique PLAZZI, M. André DUBOIS, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE, Mme Valérie Isabelle BONIN, et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés: M. Pierre-Louis PUYGRENIER, Mme Justine McCOMISH LORAIN, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, et M. Edmond LAGORCE.

#### **OBJET:**

Création de poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe Pierre-Louis PUYGRENIER donne pouvoir à Pierre DAVID
Justine McCOMISH LORAIN donne pouvoir à Jean-Christophe MERILHOU
Marie-Françoise DUVERGER donne pouvoir à Michel ANDRIEUX
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Patrick DARY
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Edmond LAGORCE donne pouvoir à André DUBOIS

SECRETAIRE: Francis LATRONCHE

### Rapporteur: F. LATRONCHE

Considérant que l'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe chargé du fleurissement remplit les conditions d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019;

Considérant le tableau des effectifs joint à la présente :

## LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1 ère classe à temps complet.
- supprime le poste actuellement occupé.
- autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce sujet.

Au registre sont les signatures Pour extrait certifiée conforme,

Le Président

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20190411-DC201941127-DE Date de télétransmission : 15/04/2019 Date de réception préfecture : 15/04/2019

Le Président :

D. BOISSERIE

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte;
informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

A QUANTE VIEW